

FARGESBOIS

SAS FARGES

*Zone Artisanale du Bois – Rue de Tra le Bos
19300 Egletons - France*

RESUME NON TECHNIQUE

PRESENTATION DU SITE ET DU PROJET

Avril 2019

Description du demandeur

La société SAS FARGES souhaite obtenir l'**Autorisation d'exploiter son site ICPE¹ de transformation du bois à destination de la construction (planches, bardages...) et au chauffage (granulés).**

Le présent dossier constitue la régularisation administrative d'activités développées par le site depuis le dernier Arrêté Préfectoral du 22 octobre 2010 et la présentation des projets d'extension.

Raison sociale :	SAS FARGES
Forme juridique :	SAS (Société par Actions Simplifiées)
Capital social :	873 600 Euros
Coordonnées du siège social (également le site objet du dossier) :	Zone Artisanale du Bois - Rue de Tra le Bos 19300 EGLETONS
N° SIRET :	826 680 084 00025
Code APE :	1610 A
Registre du Commerce :	826 680 084 RCS BRIVE
Nom et qualité du signataire de la demande :	Philippe PIVETEAU Président de la SAS FARGES
Nom et qualité des personnes en charge du dossier :	Edwige LARUE (Amélioration continue), Patrick CORDERO (chargé de projet – travaux neufs), Matthieu VILA (Ingénieur HSE)

Classement ICPE

Les rubriques ICPE soumises à autorisation sont les suivantes :

- 3700 : traitement du bois (IED),
- 2415 : traitement du bois,
- 1532 : stockage de bois et produits connexes,
- 2940 : collage de bois.

Les rubriques ICPE soumises à enregistrement sont les suivantes :

- 2410 : atelier de travail du bois,
- 2260 : broyage... du bois,
- 2910-B : installations de combustion.

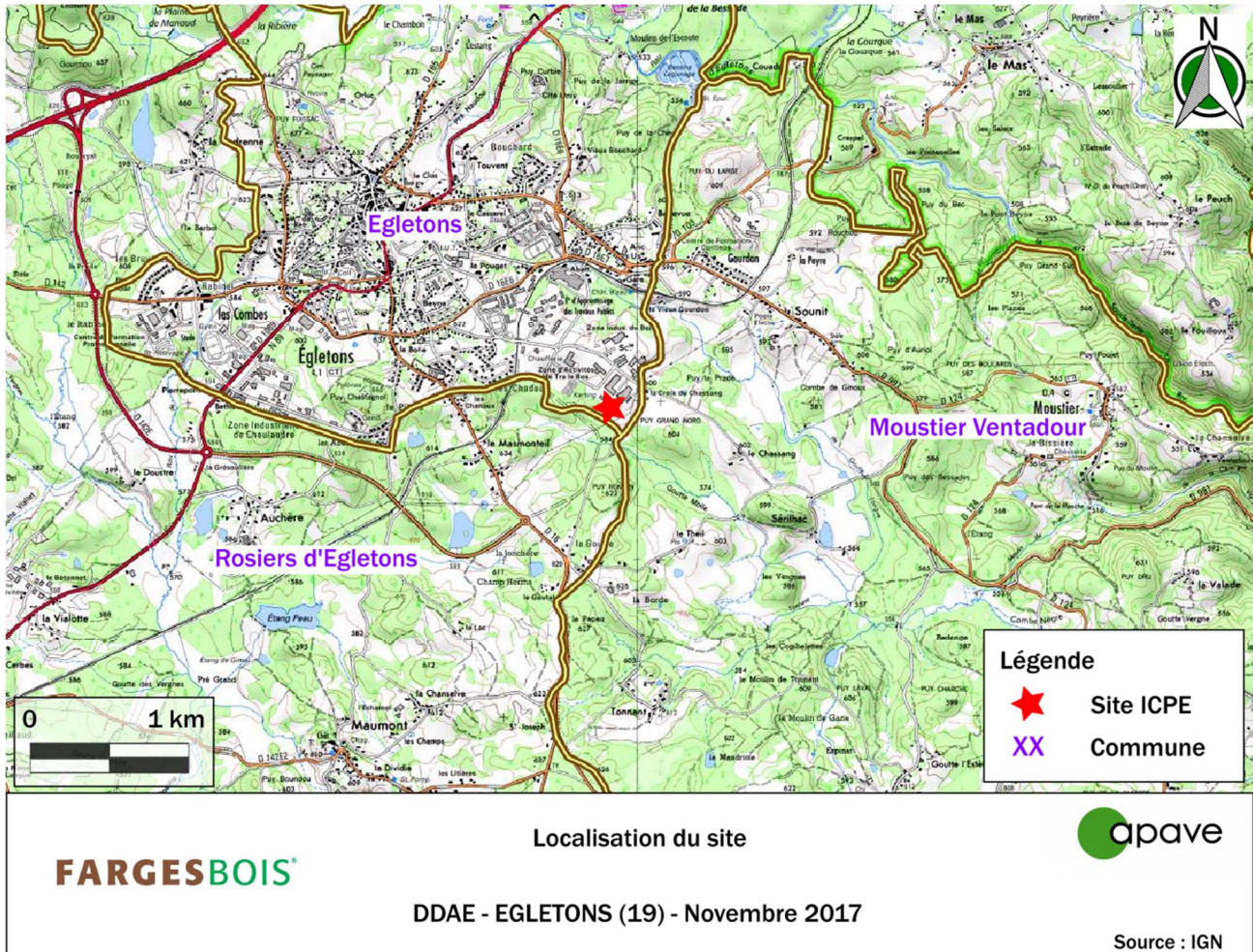
Les rubriques ICPE soumises à déclaration sont les suivantes :

- 2910-A : installation de combustion,
- 4510 : présence de produits dangereux pour l'environnement aquatique.

¹ ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

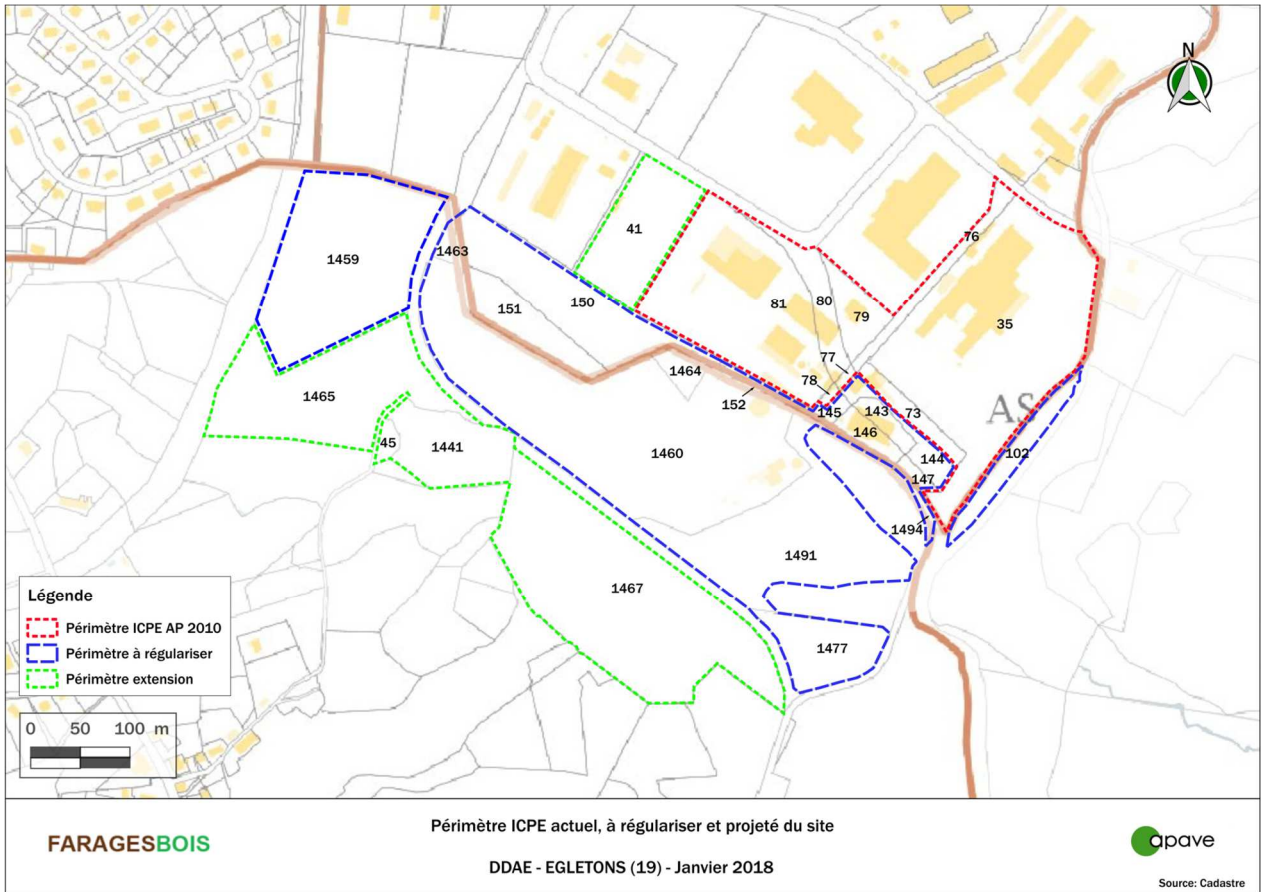
Localisation du site

Le site de la SAS FARGES est existant. Il est localisé sur le territoire de trois communes : Egletons, Moustier-Ventadour et Rosiers-d'Egletons, dans le département de la Corrèze, en région Nouvelle-Aquitaine. Le site est implanté dans la Zone Artisanale de Tra le Bos, à près de 1,5 km au Sud-Est du centre-bourg d'Egletons.



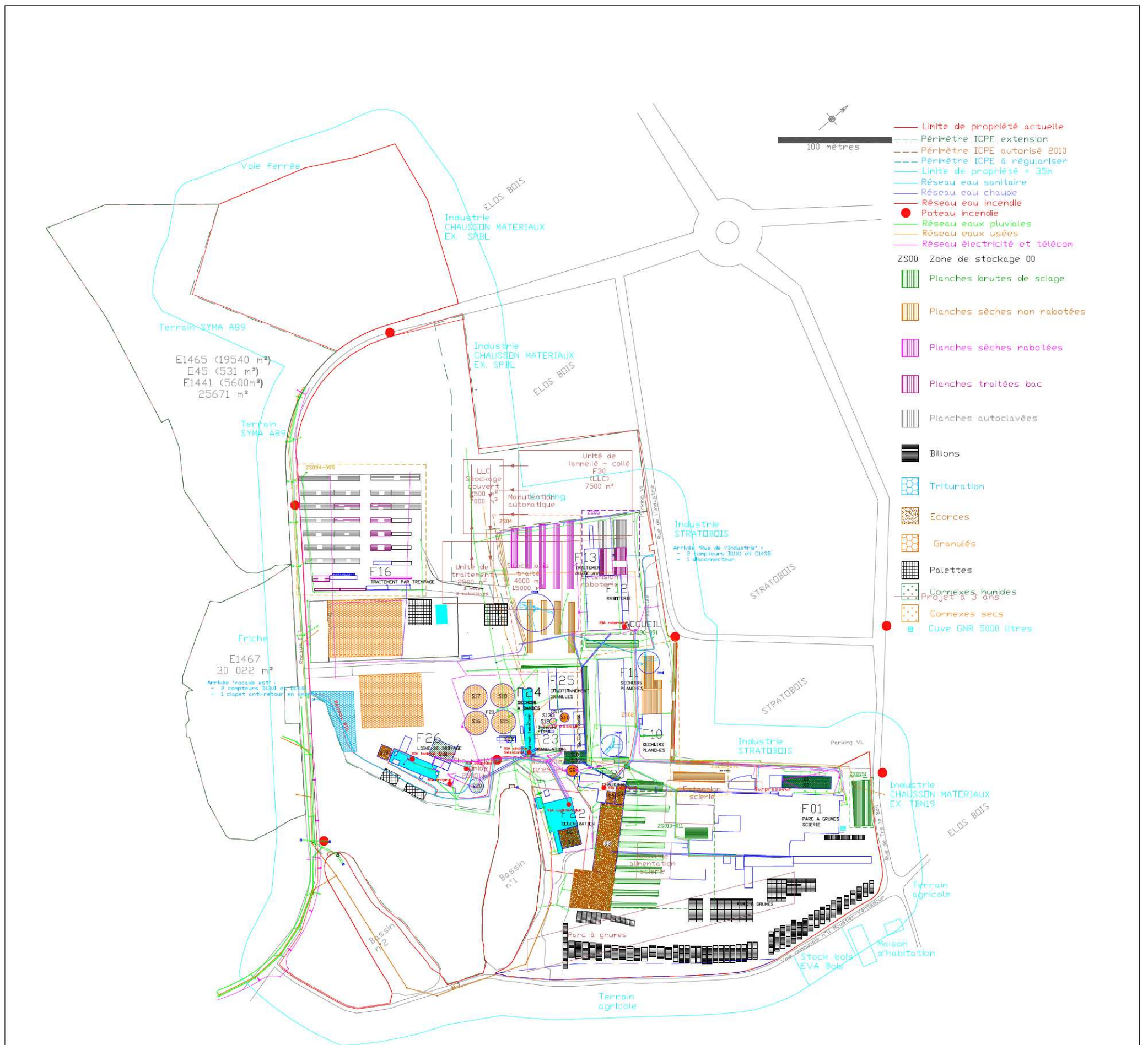
Le site s'étend sur près de 26,5 hectares et présente les références cadastrales suivantes.

Commune	Section	N° parcelle	Parcelle autorisée par l'AP de 2010	Surface parcelle totale (m ²)	Surface site ICPE (m ²)
Egletons	AS	35	OUI	36 519	36 519
		41	NON	10 155	10 155
		73	OUI	2 373	2 373
		76	OUI	2 603	2 603
		77	OUI	256	256
		78	OUI	230	230
		79	OUI	3 195	3 195
		80	OUI	3 581	3 581
		81	OUI	22 554	22 554
		143	NON	1 335	1 335
		144	NON	2 324	2 324
		145	NON	679	679
		146	NON	1 642	1 642
		147	NON	647	647
		Rosiers- d'Egletons	E	45	NON
1441	NON			5600	5600
1459	NON			25 000	25 000
1460	NON			44 643	44 643
1463	NON			557	557
1464	NON			1 501	1 501
1465	NON			19 540	19 540
1467	NON			30 022	30 022
1477	NON			6725	6 725
1491	NON			20164	20 164
Moustier- Ventadour	A	102	NON	3 280	3 280



Plan du site

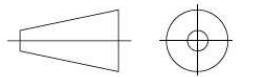
Les plans ci-après présentent le site actuel et le projet d'extension.



FARGESBOIS
CONSTRUCTION / AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR / ÉNERGIE

PLAN DU SITE – SITUATION ACTUELLE

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
SAS FARGESBOIS



Fond de carte : SAS FARGES

SAS FARGES (c) 2018

Date : 24.04.2019

Echelle : 1/500

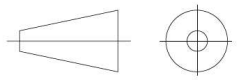
Ce plan est la propriété de FARGES SAS. Toute reproduction ou utilisation sans accord préalable est formellement INTERDITE.



FARGESBOIS
CONSTRUCTION / AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR / ÉNERGIE

PLAN DU SITE - SITUATION A 3 ANS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
SAS FARGESBOIS



Fond de carte : SAS FARGES

SAS FARGES (c) 2018

Date : 24.04.2019

Echelle : 1/500

Ce plan est la propriété de FARGES SAS. Toute reproduction ou utilisation sans accord préalable est formellement INTERDITE.

Procédés de fabrication – Matières utilisées – Produits fabriqués

La SAS FARGES fabrique des produits de construction bois. Ces produits peuvent être :

- Bruts (ou verts), c'est-à-dire sorti de sciage des billons,
- Secs,
- Raboté,
- Traités, c'est-à-dire après avoir subi une opération de traitement visant à protéger les produits contre les agressions.

Les essences travaillées sont des résineux issus du Massif Central.

Les domaines d'utilisation des produits sont :

- Charpente et ossature : sciages bruts, verts ou séchés,
- Palettes, emballages et coffrages : sciages bruts,
- Aménagements extérieurs : sciages secs, rabotés ou traités.

La SAS FARGES produit également des granulés de bois, destiné aux installations de chauffage. Ces granulés sont fabriqués à partir des chutes de fabrication des produits de construction, appelés connexes (sciures et plaquettes).

Les écorces servent à quant à elles de combustible dans les chaudières biomasse du site. Ces chaudières produisent la chaleur nécessaire aux process de séchage des produits. De plus, l'une de ces chaudières, dite de cogénération, permet de produire de l'électricité vendue à EDF.

La SAS FARGES possède les capacités techniques et financières pour exploiter dans les meilleures conditions son site et pour couvrir les frais engendrés par les mesures de protection de l'environnement nécessaires.

Organisation du site

Le site est existant et prévoit une évolution d'ici 2021. Il est composé :

- **De bâtiments industriels et de silos :**
 - Bâtiment F01 : scierie et parc à grumes,
→ *Evolution à 3 ans : agrandissement du bâtiment de la scierie,*
 - Bâtiment F20 : chaudières biomasse et silos (écorces, broyats, copeaux...),
 - Bâtiment F22 : chaudière de cogénération biomasse et silos (écorces et plaquettes), ainsi que deux postes de livraison EDF,
 - Bâtiment F10 : cellules de séchage de planches n°1 et 2, avec un poste de transformation,
 - Bâtiment F11 : cellules de séchage de planches n°3 à 12,
 - Bâtiment F12 : raboterie, avec bureaux administratifs et d'accueil et un auvent de stockage,
→ *Evolution à 3 ans : agrandissement du bâtiment de la raboterie,*
 - Bâtiment F13 : traitement par autoclave avec un rail d'alimentation et de sortie,
→ *Evolution à 3 ans : déplacement au sein d'un nouvel atelier de traitement du bois dans un nouveau bâtiment dédié,*
 - Bâtiment F16 : traitement par trempage et stabilisation des planches après égouttage,
→ *Evolution à 3 ans : suppression des 2 bâtiments et déplacement des 2 bacs de traitement au sein d'un nouvel atelier de traitement du bois avec l'autoclave, dans un nouveau bâtiment dédié,*

- Bâtiment F24 en 2 parties : séchoir à bandes en amont de l'atelier granulation et séchoir PRODESA également en amont de l'atelier granulation,
 - Bâtiment F23 : granulation (poste de pilotage, presses à granulés, silos (broyats de plaquettes et sciures). Ce bâtiment est bordé par un bâtiment abritant 2 broyeurs et accueille deux postes de transformation,
→ Evolution à 3 ans : ajout d'une 6^{ème} presse avec les 5 premières, agrandissement du local des presses, ajout d'un 3^{ème} transformateur,
 - Bâtiment F25 : conditionnement de granulés et silos (granulés),
 - Des silos dits silos Privé : pour les granulés,
 - Bâtiment F26 : ligne de broyage (bâtiment acoustique recouvrant la chaîne d'alimentation (alimentation et écorçage), bâtiment abritant le broyeur et la découpeuse, silos (écorçage, broyats de plaquettes et sciures, plaquettes et sciures). Ce bâtiment accueille également un poste de transformation,
→ Evolution à 3 ans : ajout d'un nouveau silo cylindrique,
 - Evolution à 3 ans : ajout d'un nouveau bâtiment F30, abritant l'activité de lamellé-collé (LLC). Ce bâtiment sera équipé d'un transformateur de 2 000 kVA.
- **Des postes de charge,**
 - **De zones de stockages extérieures :**
 - Le parc à grumes,
 - Les stocks de planches,
 - Les stocks de produits connexes bois,
 - Les stocks de granulés (palettes emballées de sacs),
 - **D'espaces verts.**

Des convoyeurs sont disposés entre les bâtiments et les silos pour transporter la sciure, les écorces, les plaquettes et les granulés.

L'accès au site est possible depuis :

- La rue de l'Industrie au Nord : entrée pour les véhicules légers et les poids-lourds,
- La rocade Est d'Egletons au Sud : entrée pour les véhicules légers et les poids-lourds.

Ces deux entrées permettent l'accès des secours en cas de besoin. Une troisième entrée est présente au niveau de la scierie depuis la rue de Tra le Bos, elle ne donne accès qu'à un parking pour des véhicules légers et ne communique avec le site que pour les piétons.

Des parkings sont localisés au droit des entrées du site. Des places sont prévues pour les PMR (Personne à Mobilité Réduite) et pour les deux roues. Des parkings complémentaires sont localisés en dehors du périmètre ICPE, dans la Zone Artisanale.

Le site est relié au réseau électrique. Deux postes de livraison et plusieurs transformateurs sont présents sur le site. La chaudière de cogénération dispose de son poste de livraison spécifique, qui est également utilisé pour la revente d'une partie de l'électricité produite.

Au niveau sécurité, le site ne dispose actuellement pas de clôture sur son périmètre ICPE autorisé. Il sera partiellement fermé par une clôture bois en 2018. Le site bénéficie d'un réseau de caméras de surveillance 24 h/24.

Toute personne accédant au site doit se présenter à l'accueil, situé dans le bâtiment F12, au niveau de la rue de l'Industrie. Un autre accueil est présent à la granulation, au niveau des bureaux à proximité du bâtiment F16 : cet accueil est réservé aux transporteurs enlevant les palettes de granulés et aux livraisons de matière destinée à la granulation.

Toute personne pénétrant sur le site est identifiée. Il lui est remis, selon les cas, des consignes de sécurité et/ou un plan de prévention. Les transporteurs sont soumis à un protocole de chargement/déchargement.

Les moyens incendie sont fournis par des réserves incendie et des poteaux incendie, mais aussi des colonnes sèches, des robinets d'incendie armés, des extincteurs... ainsi que des locaux de matériel incendie (lances, canons...) dispersés aux endroits-clés sur le site.

Les eaux pluviales du site (toitures et ruissellements sur les voiries, parkings...) sont collectées suivant 2 bassins localisés au Sud-Est du site (n°1 et n°2), en dehors du périmètre ICPE, dont les surfaces cumulées correspondent à la surface totale de la Zone Artisanale. L'exutoire des bassins de rétention est le ruisseau de la Goutte Molle.

Ces bassins servent également pour la collecte des **eaux potentiellement polluées** en cas d'incendie ou d'accident environnemental, mais aussi pour les rejets d'**eaux industrielles** (eaux de chaudière (eaux de purges et condensats de la cogénération (condensation pour chaleur fatale) et eaux de condensation des séchoirs : eaux non susceptibles d'être polluées)).

Le site emploie 158 personnes, dont 19 encadrants, actuellement. 40 nouveaux salariés viendront rejoindre le site dans le cadre de l'extension du site. De plus, la période de chantier, s'étalant jusqu'en 2021, générera des emplois évalués à près de 100 personnes.

Du personnel extérieur peut aussi être amené à intervenir sur le site : livraisons et expéditions, intervenants pour les opérations d'entretien ou de contrôles réglementaires...

Les horaires de fonctionnement du site sont variables, et peuvent être en 3*8 h pour certaines activités.